



Communiqué de presse

Auch, le 16 mars 2020

Gestion des déchets et mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19

A compter du mardi 17 mars, toutes les déchèteries du Gers ainsi que celle de Aire sur l'Adour seront fermées au public jusqu'à nouvel ordre, conformément à l'arrêté du 15 mars 2020 complétant l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19.

En revanche, tous les acteurs du service public se sont organisés pour assurer la poursuite de la collecte et du traitement des déchets ménagers.

Chaque citoyen est appelé à respecter les consignes de tri pour ne pas engendrer de complications dans la gestion de ce service.

Toutes les informations relatives à ces mesures sont disponibles sur le site internet de Trigone : www.trigone-gers.fr